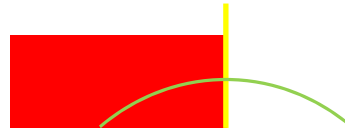


République de Guinée
Travail-Justice-Solidarité

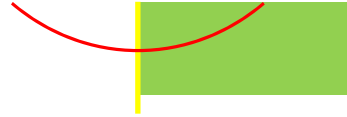


**MINISTRE DU
PLAN ET DU
DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE**

DIRECTION
NATIONALE
POPULATION ET
DEVELOPPEMENT



Bulletin de Population
N°7 et 8



The Nairobi Summit on
ICPD25

Année 2019



Mr Mohamed Sano
Directeur National

SOMMAIRE :

I- Editorial.

II- Quelques données sociodémographiques au niveau national et régional.

III- Célébration de la Journée Mondiale de Population au niveau national et dans les 5 régions couvertes par l'UNFPA.

IV- Mise en place de l'Observatoire National du Dividende Démographique .

I- EDITORIAL

Le présent bulletin de Population et développement de la Guinée dans ses 7^e et 8^e numéros jumelés de publication par la Direction Nationale Population et Développement a bénéficié du soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Dans le cadre de sa décentralisation, la prise en compte des données sociodémographiques au niveau des régions couvertes par l'UNFPA marque une nouvelle étape dans la publication de la présente édition. Comme à l'accoutumé, le bulletin population et développement vise l'amélioration des connaissances sur les questions de population en vue d'une prise en compte des variables sociodémographiques dans les projets et programmes de développement de notre pays. De plus, il favorise une analyse des interrelations entre population-développement et la diffusion de données fiables et régulièrement mises à jour.

Il comporte des informations relatives aux données socioéconomiques et démographiques désagrégées au niveau des régions administratives. Ensuite, il relate les activités de la célébration

de la Journée Mondiale de la Population, tant au niveau national à Conakry que dans les cinq (5) régions couvertes par l'UNPFA à savoir : Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré. Enfin, au cours de cette année, la mise en place de l'Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) a été l'activité phare pour le suivi de la capture du dividende démographique. Le présent bulletin fournit la synthèse des principaux indicateurs de suivi de l'ONDD.

Conçu comme une tribune de discussion, ce numéro est diffusé auprès des planificateurs, des décideurs politiques, des universitaires et chercheurs, des ONG, des organisations internationales et du grand public en général. Par conséquent, la Direction Population et Développement invite toutes les parties prenantes notamment les chercheurs et les ONG à participer au débat sur la problématique de population et développement en général et apporter leurs contributions sur leurs activités pertinentes à faire figurer dans les prochains numéros.

Le prochain numéro couvrira les éléments

relatifs au lancement du rapport sur l'état de la population mondiale 2020, les principaux indicateurs de l'EDS V 2018 à travers les préférences en matière de fécondité, de la contraception et de la santé de la reproduction, la mise à jour du profil pays du Dividende Démographique ainsi que le Policy Brief des cinq (5) dimensions de l'ONDD et la célébration de la Journée Mondiale de la Population 2020 aux niveaux national et régional.

En somme, le Comité de rédaction demeure ouvert à toutes suggestions concernant des articles à soumettre ou des questions à aborder et toutes critiques et suggestions afin que le bulletin puisse refléter autant que possible vos centres d'intérêt dans ses prochaines publications. Il tient à remercier principalement l'UNFPA pour son appui technique et financier à travers le huitième programme de Coopération Guinée-UNFPA 2018-2022 ainsi que tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce numéro.

II- QUELQUES DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES AU NIVEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Ce chapitre aborde l'évolution de la situation de l'alphabétisation à travers les centres Nafa, de la mortalité maternelle et infantile ainsi que la situation des migrants de retour et leurs réinsertions socioéconomiques. Toutes ces données sont désagrégées aux niveaux national et régional.

2-1 ALPHABÉTISATION

L'alphabétisation fait partie intégrante du droit à l'éducation et c'est un bien public. Elle est au cœur de l'éducation de base et représente le fondement indispensable de l'apprentissage indépendant. Les avantages tirés de l'alphabétisation, en particulier pour les femmes, sont bien connus plus grande participation au marché du travail, mariages moins précoces et amélioration de l'état de santé et de l'état nutritionnel des enfants et de leur famille, autant de facteurs qui contribuent à réduire la pauvreté et à améliorer les perspectives d'avenir. C'est pourquoi la communauté internationale continue sur sa lancée en faisant de l'égalité entre les sexes, de l'alphabétisation des adultes, en particulier de la femme, et l'autonomisation de celle-ci, l'une de ses principales préoccupations en matière d'engagement envers l'éducation.

Le taux d'Alphabétisation varie selon les caractéristiques sociodémographiques, seulement un peu moins de deux femmes âgées de 15-24 ans alphabétisées sur cinq (39%) savent lire et écrire. Par ailleurs, l'alphabétisation des jeunes femmes est négativement associée à l'âge ; celles âgées 15-19 ans (41,6%) sont plus alphabétisées que celles âgées de 20-24 ans (36%).

Selon les régions administratives, des disparités importantes existent. En dehors de la capitale Conakry qui enregistre la proportion la plus élevée de jeunes femmes alphabétisées (environ 63%) et Kindia (40%), toutes les autres régions ont affichées des proportions en dessous de la moyenne nationale (39%); les proportions les plus faibles (inférieures à 25%) étant observées dans les régions de Kankan (17%), Faranah et Mamou (environ 21% chacune) ; (MICS 2016).

2-1-1 SITUATION DES CENTRES NAFA PAR REGION

La description de ces données n'aborde que la situation des centres NAFA au niveau des régions, durant les années 2016-2017 et 2017-2018. Les apprentissages reçus sur le plan académique et professionnel contribuent à accroître la performance des apprenants et à lutter contre les disparités entre zones et genres. En 2016-2017 on a enregistré 105 centres fonctionnels, avec un effectif de 5684 apprenants.

Cependant, le nombre de centre a progressé en 2017-2018, atteignant 126 centres, avec un effectif en régression de 5 612 apprenants.

Cette situation soulève les préoccupations relatives au maintien et à la réussite des apprenants. D'où de gros sont à fournir pour le développement de l'alphabétisation et l'autonomisation des apprenants des centres NAFA.

Le tableau ci-dessous décrit précisément la situation par région administrative.

Tableau 1 : Situation des centres NAFA par régions administratives

N°	Régions Administratives	Nombre de Centres NAFA		Nombre d'apprenants	
		2016-2017	2017-2018	2016-2017	2017-2018
1	Boké	12	11	649	888
2	Conakry	1	1	36	28
3	Faranah	16	17	1103	713
4	Kankan	19	25	908	1028
5	Kindia	10	10	553	540
6	Labé	13	15	647	673
7	Mamou	11	10	483	487
8	N'Zérékoré	23	37	1305	1255

Sources : Annuaire statistiques INS/MENA

Les résultats du tableau ci-dessus, montrent que le nombre de centres NAFA a augmenté dans les régions de N'Zérékoré, Kankan et Labé. Par contre, la région de Mamou a connu une diminution passant de 11 en 2017 à 10 centres en 2018.

S'agissant du nombre de centres, il ressort que la région de N'Zérékoré obtient le plus grand nombre, 23 en 2016-2017 et 37 en 2017-2018, avec une diminution du nombre d'apprenants, allant de 1305 en 2016-2017 à 1255 en 2017-2018. A l'opposé, Conakry ne détient qu'un seul centre Nafa, avec une baisse du nombre d'apprenants, passant de 36 à 28 apprenants entre 2016 et 2018. Cette contreperformance est due à l'insuffisance d'approvisionnement en matériels didactiques des centres NAFA par le Programme Sectoriel de l'Education (PSE).

2-2 FECONDITE

La fécondité désigne la capacité de reproduction d'une personne, d'un couple, d'un groupe ou d'une population.

L'Indice Synthétique de Fécondité est le nombre moyen d'enfant qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants au taux de fécondité par âge actuel. Cet indice est estimé à 4,8 enfants par femme, au niveau national en 2018. Avec un écart de près d'un enfant par femme, l'ISF est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (5,5 contre 3,8). Ces niveaux traduisent une Fécondité encore élevée en Guinée (EDSG V). L'analyse va se concentrer essentiellement sur les adolescents et les jeunes.

2-2-1 FECONDITE DES ADOLESCENTES/JEUNES :

Les adolescentes de 15-19 ans, constituent un groupe à risque en matière de fécondité. Pour cette raison, le niveau de leur fécondité occupe une place importante dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des stratégies et des programmes de la santé de la reproduction.

Ces résultats sont particulièrement importants car les enfants de mères jeunes (moins de 20 ans) courent généralement un risque plus important de décéder que ceux issus de mères plus âgées. De même, les accouchements précoces augmentent le risque de décès chez les adolescentes. Enfin, l'entrée précoce des jeunes filles dans la vie féconde réduit considérablement leurs opportunités scolaires.

Le tableau 2 ci-dessous décrit clairement la situation de la fécondité des adolescents/jeunes par régions et durant les années 2016 et 2018.

Le Tableau 2 : Fécondité des Adolescentes.

REGIONS	Pourcentage ayant commencé leur vie féconde		Pourcentage d'adolescentes ayant déjà eu, au moins, une naissance		Pourcentage d'adolescentes enceintes d'un premier enfant	
	2016	2018	2016	2018	2016	2018
Boké	35,7	31,9	31,8	26,9	3,9	5,0
Conakry	15,6	12,8	12,5	10,4	3,1	2,4
Faranah	40,2	31,3	34,1	22,1	6,1	9,2
Kankan	50,1	40,2	42,5	32,0	7,6	8,2
Kindia	25,5	30,7	24,0	28,1	1,5	2,6
Labé	48,6	35,3	45,8	32,7	3,2	2,6
Mamou	28,0	21,0	22,8	16,5	2,8	4,6
N'Zérékoré	32,1	18,0	25,1	14,4	7,0	3,6

Sources : EDS 2018 et MICS 2016

Pourcentage ayant commencé leur vie féconde :

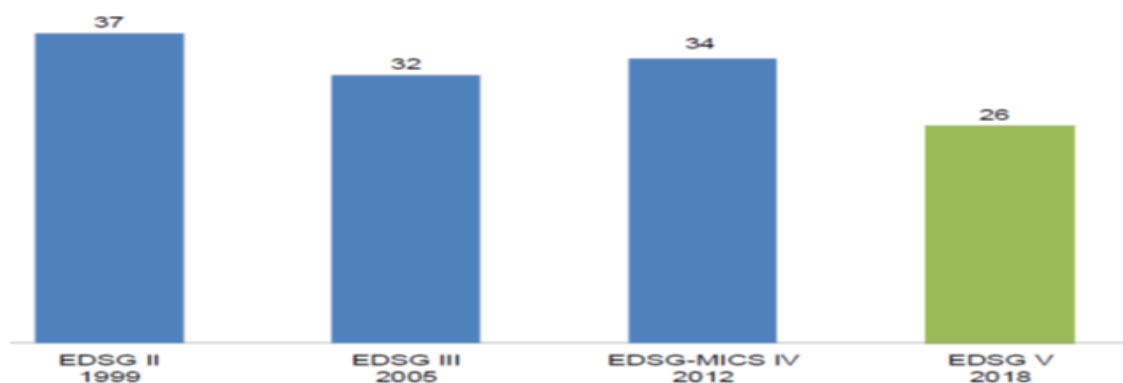
Globalement, la comparaison des résultats entre 2016 et 2018 montre une baisse du niveau Pourcentage ayant commencé leur vie féconde chez les jeunes filles de 15-19 ans de 2016 à 2018 dans toutes régions exceptée la région de Kindia avec un pourcentage passé de 25,5 % en 2016 à 30,7 % en 2018. L'analyse montre que la proportion d'adolescentes ayant déjà commencé leur vie féconde diminue de façon importante lorsque le niveau d'instruction augmente.

En ce qui concerne le pourcentage d'adolescentes ayant déjà eu, au moins, une naissance vivante, la proportion d'adolescentes ayant déjà eu, au moins, une naissance vivante observe une baisse en générale dans toutes régions excepté la région de Kindia qui obtient une augmentation passant de 24,0 % en 2016 à 28,1% en 2018.

Par rapport au pourcentage d'adolescentes enceintes d'un premier enfant, la comparaison de cet indicateur entre les régions montre que seulement la région de Kankan observe une légère augmentation passant de 7,6 % en 2016 à 8,2 % en 2018, contrairement aux autres régions. Ceci s'explique généralement par un niveau d'instruction très bas de cette cible à Kankan.

Par ailleurs, le Graphique 1 ci-dessous met en exergue l'évolution de la fécondité des adolescentes de 1999 à 2018.

Graphique 1 : Fécondité des adolescentes de 1999 à 2018



Selon la résidence, le pourcentage de jeunes filles de 15-19 ans qui ont déjà commencé leur vie féconde est nettement plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain (33 % contre 17 %). Ce pourcentage varie aussi de manière importante entre régions, d'un minimum de 13 % à Conakry à un maximum de 40 % à Kankan. La fécondité précoce a tendance à diminuer avec l'augmentation du niveau d'instruction, le pourcentage de jeunes filles ayant déjà commencé leur vie reproductive passant de 34 % parmi celles n'ayant aucun niveau d'instruction à 27 % parmi celles ayant le niveau primaire et à 13 % parmi celles ayant le niveau secondaire ou plus. De même, du quintile le plus bas au plus élevé, le pourcentage de jeunes filles ayant déjà commencé leur vie reproductive diminue de manière importante, passant de 35 % à 14 %.

2.3. MORTALITES

Cette partie du bulletin qui analyse les données sur les mortalités en Guinée s'articule autour de la mortalité maternelle et de la mortalité des enfants. Elle met en exergue le rapport de mortalité maternel et les taux de mortalité infantile au niveau national.

2.3.1 MORTALITE MATERNELLE :

Le taux de mortalité maternelle est le nombre annuel de décès de femmes pour 100 000 naissances vivantes, pour toute cause liée ou aggravée par la grossesse ou sa prise en charge (à l'exclusion des causes accidentelles). Il comprend les décès pendant la grossesse, l'accouchement ou dans les 42 jours suivant l'interruption de la grossesse, quelle que soit la durée et le lieu de la grossesse, pour une année déterminée.

Les estimations directes du taux de mortalité maternelle chez les femmes de 15-49 ans est de 0,93 décès maternel pour 1000 femmes-années d'exposition. Par groupe d'âges quinquennaux, c'est chez les femmes des groupes d'âges 30-34 ans et 40-44 ans que le taux de mortalité maternelle est le plus élevé (respectivement 1,2 et 1,56‰). En outre, la proportion de décès maternels représente 29% de tous les décès des femmes de 15-49 ans. Le pourcentage de décès de femmes qui sont « maternels » varie en fonction de l'âge passant d'un maximum de 41% chez les femmes de 15-19 ans à un minimum de 16% à 45-49 ans.

Le rapport de mortalité maternelle est estimé à 550 décès pour 100 000 naissances vivantes au cours de la période des sept années avant l'enquête MICS 2016. En d'autres termes, en Guinée, sur 1000 naissances vivantes au cours de la période des sept années précédant l'enquête, près de 6 femmes sont décédées pendant la grossesse, pendant l'accouchement, ou dans les deux mois qui ont suivi l'accouchement ou la fin de la grossesse. Le rapport de mortalité maternel varie entre un minimum de 401 décès pour 100 000 naissances vivantes à d'un maximum de 699 décès pour cent mille naissances vivantes. Le risque de mortalité maternelle sur la durée de vie (RDV), est quant à lui estimé 3 sur 100.

2.3.-2 MORTALITE DES ENFANTS :

Les indicateurs de la mortalité infantile sont considérés comme des indicateurs pertinents du niveau de développement d'un pays. L'estimation du niveau de la mortalité infantile et juvénile est primordiale afin d'orienter les politiques sanitaires visant à améliorer la santé des enfants. Ils permettent, en effet, d'évaluer son état sanitaire et l'efficacité des politiques en matière de santé maternelle et infantile qui y ont été mises en place.

Pour la période des 5 dernières années avant l'EDSG V (période 2013-2018), le risque de mortalité infantile est évalué à 66 décès pour 1 000 naissances vivantes et le risque de mortalité juvénile à 48 ‰. Les deux composantes de la mortalité infantile, que sont la mortalité néonatale et la mortalité post néonatale, sont estimées respectivement à, 32 ‰ et à 34 ‰. Le poids de la mortalité néonatale dans la mortalité infantile est légèrement plus faible que celui de la mortalité post néonatale (48 % par rapport à 52 %). Globalement, le risque de mortalité infanto juvénile, c'est à dire le risque de décès avant l'âge de 5 ans, est de 111 ‰, qui signifie qu'en Guinée, un enfant sur neuf meurt avant d'atteindre l'âge de cinq ans. Le Graphique 6 présente la tendance des quotients de mortalité entre 2005 et 2018. On constate globalement une diminution de la mortalité des enfants en Guinée ; la mortalité infantile étant passée de 91 ‰ en 2005 à 66 ‰ en 2018.

Pendant la même période 2005 à 2018, la mortalité juvénile est passée de 79 ‰ à 48 ‰. Selon ces tendances, on remarque que l'EDSG de 2012 semble avoir sous-estimé le niveau de la mortalité infantile à 67 ‰, mais un peu moins la mortalité juvénile à 60 ‰. Malgré la sous-estimation qu'on pourrait observer en 2012, globalement, la mortalité infanto juvénile a diminué de 2005 à 2018, passant de 125 ‰ à 111 ‰. La baisse de la mortalité infanto juvénile observée entre 2012 et 2018 est principalement due à la mortalité juvénile qui s'est réduite de 20 % durant cette période.

2.4. MIGRATION :

L'analyse de cette dimension se concentre sur le Rapport d'études sur l'analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour portant sur deux volets à savoir les migrants de retour et la réinsertion socioéconomique effectuée par l'INS/OIM et validée en 2019. Les données sont fournies au niveau national et désagrégées par régions naturelles, par sexe et par milieu de résidence (Urbain et rural).

La migration irrégulière des jeunes reflète aussi des changements sociaux et culturels importants au sein de la société guinéenne. L'accord de principe de la famille aux jeunes migrants est souvent difficile à obtenir et les résultats qualitatifs ont montré que les membres du ménage ainsi que les communautés s'opposent même au projet migratoire. Malgré le fait que la majorité des familles donne leur accord final (85%), seulement un cinquième des jeunes migrants (22%) ont informé la famille sur le projet de voyage pour l'étranger.

Pour les jeunes migrants de retour, la raison principale de quitter le pays a été le manque d'opportunités économiques (69%). Ce résultat a été confirmé par les informations données par les ménages. En effet pour 55% des ménages interrogés, le principal défi est l'accès à la nourriture, suivi par le manque de travail et le manque d'accès au service de santé. Le manque d'opportunités économiques a en effet été désigné par 69% des jeunes migrants comme la première raison de quitter la Guinée, et par 35% des jeunes migrants envisageant un nouveau départ vers l'Europe, après le retour.

Par ailleurs, d'après les résultats obtenus, Conakry demeure la ville de résidence de plus de la moitié des jeunes migrants de retour (soit 51%), alors que c'est seulement 27% qui ont quitté Conakry. Environ neuf jeunes migrants de retour sur dix (soit 87%) résident en milieu urbain. Au retour, environ un tiers des jeunes soit 31% vivent chez eux, dont (29%) sont les jeunes femmes, qui auront plus tendance à habiter chez un proche parent. L'âge moyen des jeunes migrants de retour est de 21 ans et sont généralement issus d'union polygamique (65%). Les Peulhs et Malinkés représentent respectivement 40% et 37% des jeunes migrants de retour, ce qui semble correspondre à d'anciennes dynamiques migratoires, ces deux groupes ethniques ayant forgé une forte tradition de la mobilité à l'international dès les années 1980.

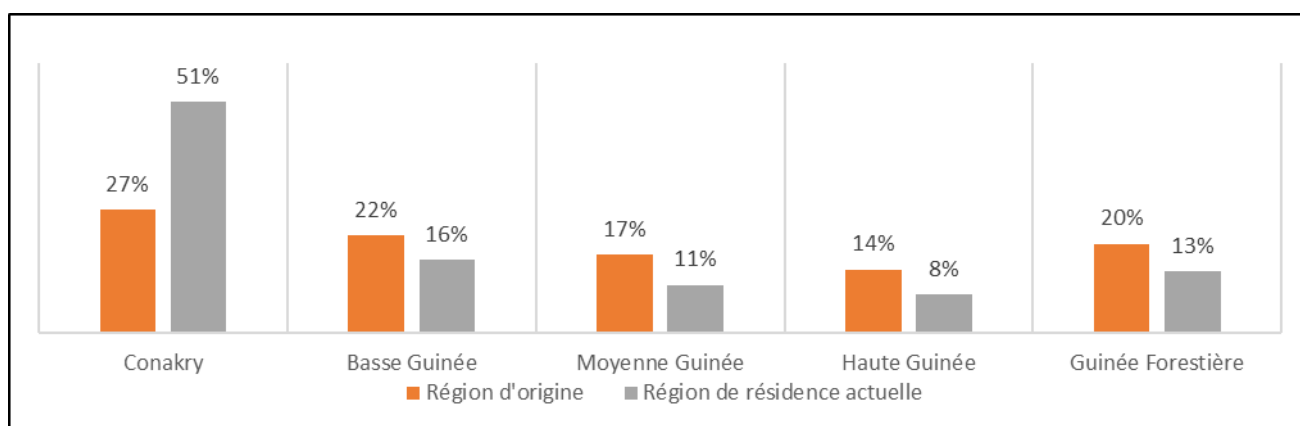
En termes de réinsertion socioéconomique, la proportion des jeunes migrants en situation de chômage a fortement augmenté entre les deux périodes (avant migration / retour). Cette proportion est passée de 4% avant le départ à 45% après le retour. Ces deux résultats témoignent ainsi de la précarisation des conditions de vie des jeunes migrants à leur retour et des difficultés liées à la réintégration sociale et économique durable.

Grâce aux programmes du gouvernement Guinéen en collaboration avec les institutions, le retour volontaire et la réintégration d'un grand nombre de migrants irréguliers guinéens ont réalisés, soit plus de 10 300 migrants de janvier 2017 à septembre 2018. En 2018, la République de Guinée a également signé des accords avec le gouvernement allemand afin d'établir un cadre institutionnel sur les questions de gouvernance et de coopération migratoire.

2.4.1 REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES MIGRANTS DE RETOUR :

A l'exception de Conakry, quelle que soit la région d'origine, la proportion des jeunes migrants ayant quitté est supérieure à celle des migrants de retour. Au moment de l'enquête, 16% des jeunes migrants de retour résidaient en Basse Guinée et 13% en Guinée Forestière. Avant le départ pour l'étranger, ces régions accueillaient respectivement 22% et 20% des jeunes enquêtés. Les régions de la Moyenne Guinée et la Haute Guinée se classent quant à elles en dernière position. Il semblerait donc qu'une migration vers les villes au détriment des zones plus rurales découle de la migration de retour.

Graphique 2 : Répartition (%) des jeunes migrants de retour par type de région naturelle



Source : Rapport d'études sur l'analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour (OIM)

L'analyse des données a montré que 99% des migrants originaire de la ville de Conakry, résident également dans cette ville à leur retour. Parmi les jeunes originaires de la région de la Basse Guinée, moins de deux tiers sont retournés dans cette

région à leur retour (60%). Cette tendance s'observe aussi pour les jeunes originaires de la moyenne Guinée (61%). Quelle que soit la région naturelle, plus d'un tiers des jeunes migrants de retour résident à Conakry.

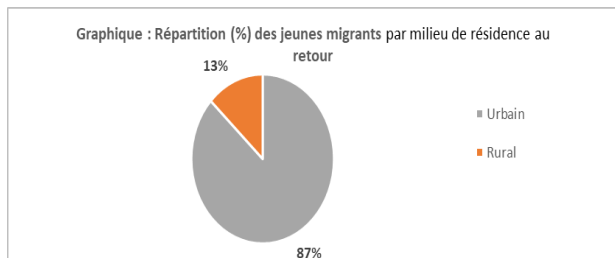
Tableau 3 : Répartition (%) des migrants de retour par région de résidence selon la région d'origine (départ)

Régions naturelles d'origines	Région naturelle de résidence actuelle					Total
	Conakry	Basse Guinée	Moyenne Guinée	Haute Guinée	Guinée Forestière	
Conakry	99%	1%	0%	0%	0%	27%
Basse Guinée	39%	60%	0%	1%	0%	22%
Moyenne Guinée	33%	6%	61%			17%
Haute Guinée	41%	3%	0%	53%	2%	14%
Guinée Forestière	22%	7%		4%	67%	20%
Total	51%	16%	11%	8%	13%	100%

Source : Rapport d'études sur l'analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour (OIM)

En tenant compte du milieu de résidence, les résultats montrent qu'environ neuf jeunes migrants sur dix (87%) résident en milieu urbain tandis que seulement 13% vivent en milieu rural. Dès le retour au pays, il apparaît donc que les jeunes retournés se concentrent les pôles urbains, afin d'augmenter leurs chances de s'insérer dans le marché du travail.

Graphique 3 : Répartition (%) des jeunes migrants par milieu de résidence au retour

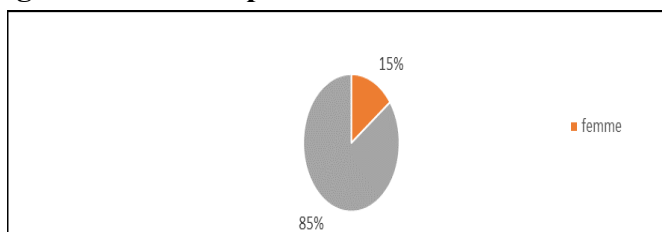


Source : Rapport d'études sur l'analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour (OIM)

2.4.2 DESAGREGATION DES DONNEES PAR SEXE :

Les résultats de la recherche montrent que la migration irrégulière des jeunes guinéens (15-24) est principalement un phénomène masculin. En effet, la proportion d'hommes est de 85% alors que moins d'un cinquième de ces migrants de retour sont des femmes. Cet écart est d'autant plus important en comparant ces résultats avec les effectifs globaux des personnes retournées en Guinée pour le même groupe d'âge (15 -24 ans). En effet, les hommes représentent 98% des personnes assistés au retour en 2018, contre seulement 2% de femmes.

Graphique 4 : Répartition (%) des jeunes migrants de retour par sexe



Source : Rapport d'études sur l'analyse des trajectoires migratoires de la jeunesse guinéenne à travers l'expérience des migrants de retour (OIM)

L'âge moyen des jeunes migrants de retour est de 21 ans, quel que soit le sexe. Par ailleurs, plus d'un dixième des migrants de retours ont moins de 18 ans. Les jeunes de 20-24 ans représentent 59% des migrants de retour. Comme ces migrants ont participé aux programmes de réintégration au retour dispensés par l'OIM entre janvier et décembre 2017, nous pouvons supposer que ces migrants ont donc quitté la Guinée très jeunes, souvent mineurs. Les raisons de leurs retours sont les difficultés et traumatologies dans les zones de transit.

III- CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE POPULATION AUX NIVEAUX NATIONAL ET DANS LES 5 RÉGIONS COUVERTES PAR L'UNFPA

A l'instar de la Communauté internationale, la célébration de la Journée Mondiale de la Population, le 11 juillet de chaque année est devenue une tradition. Le Ministère du Plan et du Développement Economique avec l'appui technique et financier de l'UNFPA, a organisé la célébration de la Journée Mondiale de la Population 2019, en différé à Conakry, Kankan, Kindia, Labé, Mamou et N'Zérékoré, sous le thème : « 25 ans après la CIPD : accélérer la promesse » qui est en conformité avec le thème général du Sommet de Nairobi.

Partout, les principales activités retenues de cette célébration sont les suivantes :

- Réunions du comité d'organisation ;
- Production des supports de communication ;
- Activités d'information et de mobilisation sociale et communautaire.

A CONAKRY

L'évènement a été célébré le vendredi 19 Juillet 2019, sous la haute présidence de Madame la Ministre du Plan et du Développement Economique (MPDE), Présidente de la Commission Nationale de Population et de Développement, représenté par Monsieur le Secrétaire Général du MPDE.

L'objectif de cette journée est de sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur comment les choix et les droits ont changé pour les jeunes filles et pour les femmes depuis la Conférence Internationale sur la Population et le Développement (CIPD) de 1994, au Caire. De plus, il s'agit de sensibiliser et de mobiliser les hautes autorités pour accélérer les promesses du pays au Sommet de Nairobi sur la CIPD +25.

Cette célébration a été marquée par une forte mobilisation des Départements du Plan, de la Jeunesse, de la Santé, de l'Action Sociale, de la Société civile, des Ambassades et des Représentants des Agences du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Elle a fait l'objet d'une large couverture médiatique.

L'évènement s'est déroulé autour de :

- Allocution de bienvenue de Monsieur le Directeur National de la Population et Développement,
- Présentation du Thème « 25 ans après la CIPD : accélérer la promesse » ;
- Allocution de Madame la Représentante de l'UNFPA en Guinée ;
- Allocution du Coordinateur résident a.i du Système des Nations Unies (SNU) ;
- Discours de Lancement de la célébration de la JMP 2019 du Secrétaire Général du MPDE.



A KANKAN

Dans la Région de Kankan, la Journée Mondiale de la Population (JMP) a été organisée le 21 Août 2019 par l'Inspection Régionale du Plan et du Développement Economique et le Sous-bureau /Kankan de l'UNFPA. Les festivités ont été présidées par le Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Gouverneur de la Région.

Cette Journée a regroupé les cadres régionaux, préfectoraux et communaux des Services Techniques Déconcentrés, les Représentants des Organisations de la Société Civile, des Agences du Système des Nations Unies et des Organisations internationales, des Projets et Programmes basés à Kankan. Cette cérémonie a connu trois (3) interventions : (i) le mot de bienvenue de l'Inspecteur Régional du Plan et du Développement Economique de Kankan ; (ii) l'allocution de la Cheffe du Sous-bureau de l'UNFPA / Kankan ; et (iii) la déclaration de Monsieur le Directeur de Cabinet.

A la fin de la cérémonie, une délégation, composée des autorités régionales et des Chefs d'Agences du

Système des Nations Unies présents à la cérémonie, a effectué une visite au Centre de Santé de Salamani où se déroulait une offre gratuite des services de Planification Familiale. Parallèlement, l'Inspecteur Régional du Plan et du Développement Economique a procédé à la présentation de la Base de Données Sociodémographiques de la région suivie de débats fructueux ayant apporté des éclaircissements sur le mécanisme d'opérationnalisation de ladite base.



A KINDIA

La Région administrative de Kindia a célébré la Journée Mondiale de la Population, le 27 Juillet 2019. Cette cérémonie commémorative présidée par le Directeur de Cabinet du Gouvernorat de Kindia a connu la mobilisation de la population de Kania dans la salle de conférence du CECOJE de Kindia. Elle a connu aussi la participation des hauts cadres du gouvernorat et de la préfecture à savoir : les Inspecteurs régionaux du Plan, de l'Action Sociale, de la Jeunesse, de la santé et du Chargé de suivi-évaluation de l'antenne UNFPA, le Secrétaire Général Chargé des collectivités décentralisées, le Directeur préfectoral du Plan, des représentants de la Ligue islamique régionale et préfectorale, de la société civile, des presses locales et de plusieurs associations de femmes et de Jeunes.

La cérémonie fut marquée par trois interventions : l'allocution de bienvenue de l'Inspecteur Régional du Plan, celle du responsable chargé du Suivi-évaluation de l'UNFPA de la région, et le discours de lancement de la journée par le Directeur de Cabinet de la Région.

Des questions de compréhension du dividende démographique, de l'autonomisation des femmes et des jeunes, et de la santé sexuelle et reproductive ont été abordées par l'Inspecteur Régional du Plan et le Représentant de la Santé.

Le plaidoyer fait par les participants a porté sur la prise en compte des préoccupations des femmes et des jeunes pendant la prochaine CIPD.

Les activités se sont poursuivies par des animations artistiques et culturelles à travers des sketches, des danses traditionnelles, animée par la troupe Kania.

A LABÉ

La célébration de la Journée Mondiale de la Population à Labé a eu lieu le 14 septembre 2019 dans l'amphithéâtre du CFP de Labé. Cette journée, présidée par Monsieur le Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Gouverneur en mission, accompagné pour la circonstance par Monsieur le Préfet de Labé et du représentant de Monsieur le Maire de la commune urbaine de Labé, a connu une forte mobilisation des autorités régionales, préfectorales et communales, des leaders religieux, des femmes, des jeunes, des artistes, des journalistes, des prestataires de santé, du personnel du SNU et des projets évoluant à Labé. Elle a été marquée par trois activités à savoir : (i) les interventions de l'Inspecteur Régional du Plan et du Développement, du Chef du Sous-bureau de l'UNFPA et du Directeur de Cabinet,

A MAMOU

La Journée Mondiale de Population a été célébrée à Mamou, le jeudi 19 septembre 2019 à la maison des jeunes, sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de la région, en présence du représentant de Monsieur le Préfet, des représentants du Bureau régional de l'UNFPA et de l'Organisation Internationale de Migration, les chefs religieux, des représentants de la société civile, tous les responsables des services déconcentrés et décentralisés et de la presse publique et privée.

A N'ZÉRÉKORÉ

Cette journée a été célébrée à N'Zérékoré le 30 Juillet 2019. Cet évènement a connu une forte mobilisation sociale des groupes de femmes, de jeunes, des services techniques régionaux, préfectoraux et communaux, les radios communautaires, les Agences du Système des Nations Unies et d'autres organisations internationales évoluant dans la région. Les festivités étaient placées sous la présidence de Monsieur le Directeur de Cabinet de la Région. Trois interventions ont marqué la journée à savoir : L'allocution de bienvenue de l'Inspecteur Régional du Plan et du Développement Economique ;



(ii) la Lecture d'un poème sur la planification familiale en termes de nombre d'enfants désirés par le ménage et (iii) un sketch sur les grossesses rapprochées avec ses conséquences sur la mortalité maternelle. Après cette cérémonie les activités se sont poursuivies par l'offre des services de PF gratuits pendant 2 jours à l'AGBEF et au CECOJE.



La cérémonie d'ouverture a connu trois interventions : l'allocution de bienvenue du Inspecteur Régional du Plan et Développement Economique, celle du Chef du sous-bureau de l'UNFPA et le discours de lancement de Monsieur le Gouverneur de la région.



L'allocution du Chef du sous-bureau de l'UNFPA; et le Discours de lancement du Directeur de Cabinet de la Région.



IV– MISE EN PLACE DE L’OBSERVATOIRE NATIONAL DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

L’Observatoire National du Dividende Démographique (ONDD) constitue une plateforme stratégique et opérationnelle de suivi de la prise en compte des questions démographiques et leur arrimage avec le document de planification stratégique de la Guinée. Les observatoires prendront en compte les orientations et recommandations normatives nationales et internationales en matière de production et de diffusion de données socio-économiques et démographiques. Ils sous-tendront la production d’indicateurs définis au niveau international particulièrement ceux liés aux ODD pour 2030 et à l’agenda « l’Afrique que nous voulons » pour l’horizon 2063 ainsi que la vision de la Guinée 2040.

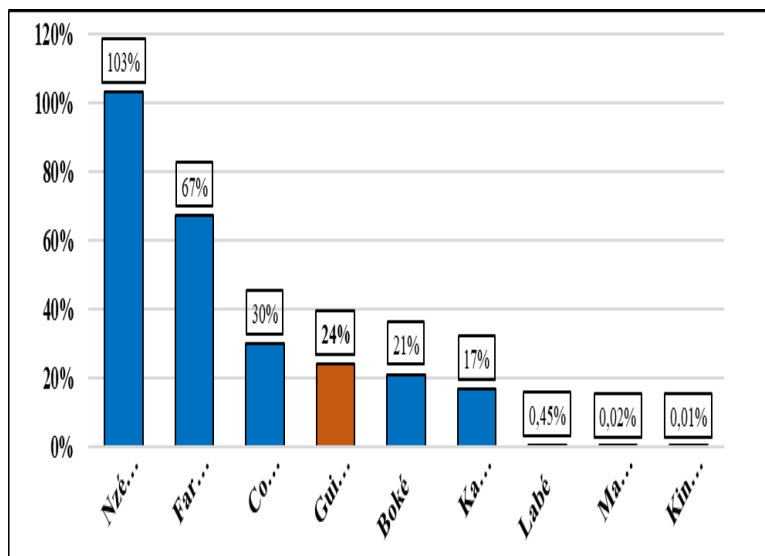
Pour la mise place de l’ONDD, on a procédé à la Formation de 30 experts nationaux, avec l’appui de l’UNFPA. Au terme de cette Formation de 30 experts nationaux cinq rapports thématiques sur les dimensions de l’ONDD ont été élaborés et validés. Les principaux résultats sont présentés par dimension ainsi qu’il suit :

Dimension 1 : ICDE (Indicateur de Couverture de la Dépendance Economique)

La couverture de la dépendance économique est mesurée par l’ICDE (indicateur de couverture de la dépendance économique) qui est le rapport entre le surplus dégagé par la population active et la somme de déficit à la jeunesse et à la vieillesse.

L’ICDE calculé pour la Guinée est de 0,241, ce qui indique que le surplus des travailleurs couvre 24% du déficit total des dépendants. Le graphique résume la situation générale tant au niveau national que régional.

Graphique 5 : ICDE au niveau national et par région



Source : CREFAT 2019, à partir des données de l’ELEP, des Comptes Nationaux et du Budget de l’Etat de l’année 2012.

Dimension 2 : IQCV (Indice de qualité du cadre de vie)

Le cadre de vie est apprécié sur la base des critères relatifs : (i) aux conditions de logement ; (ii) à l’environnement ; (iii) à la sécurité ; (iv) à l’engagement civique et gouvernance ; et (v) à l’équilibre Travail Professionnel/Vie privée.

Les résultats de l’analyse indiquent que : les conditions de logement sont moyennement satisfaisantes avec un score de 0,55, lié aux coûts de logement bas dans plusieurs régions en Guinée ;

l’engagement civique et la gouvernance par région, révèle que seule la région de Kankan (0,53) a atteint le niveau moyen de satisfaction. Toutes les autres régions, se situent en dessous de la norme (0,50), de même que le niveau national (0,43) ; les liens sociaux sont moyennement satisfaisants au niveau national (0,60) et dans les régions de Kindia (0,70), Kankan (0,68), N’Zérékoré (0,68) ;

pour l’environnement, l’indice au niveau national est de 0,51. Au niveau régional, Conakry dispose de l’indice le plus élevé (0,67) et Mamou enregistre le plus bas (0,40) ;

l’indice du bien-être subjectif est de 0,66 au niveau national. Il est moyennement satisfaisant dans les régions de Boké (0,73) et N’Zérékoré (0,73) ;

l’indice de l’équilibre Travail-Vie privée, au niveau national est moyennement satisfaisant (0,78). Il est très satisfaisant dans les régions de Faranah (0,83), Mamou (0,83), N’Zérékoré (0,82) et Kankan (0,80) ;

l’indice de sécurité est très satisfaisant dans les régions de Kankan (0,90), Faranah (0,86), Kindia (0,81) et N’Zérékoré (0,80) et moyennement satisfaisant au niveau national (0,78).

La dimension de l’IQCV est moyennement satisfaisante tant au niveau national (0,62) que dans les régions de Kankan (0,66), de Faranah (0,62), Kindia (0,60) et de Labé (0,60). A l’analyse des différents indicateurs caractérisant la qualité du cadre de vie, il est nécessaire que des dispositions idoines soient prises par le Gouvernement, en étroite collaboration avec les parties prenantes.

3.8.1 IQCV National

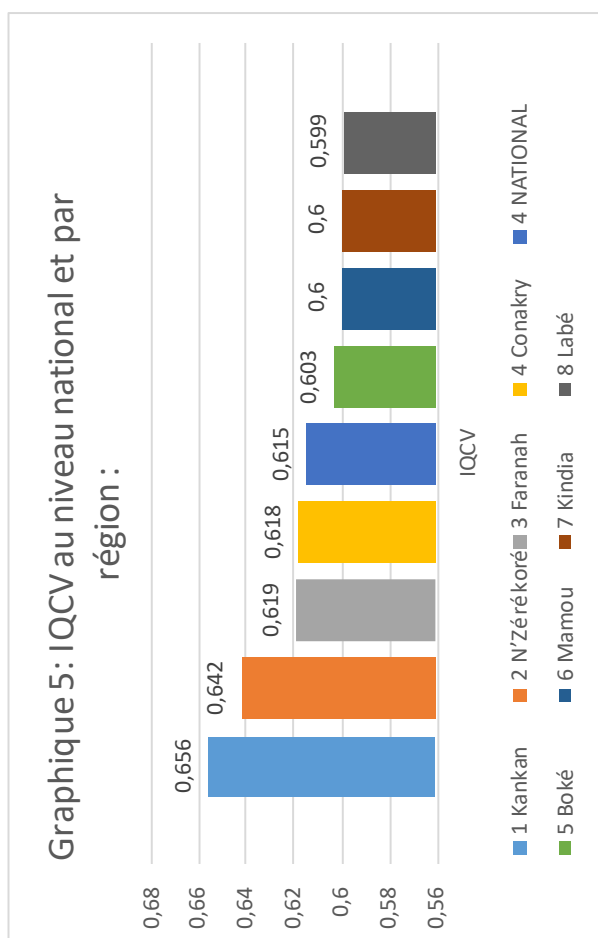
L’Indice de qualité de cadre de vie (IQCV) au niveau national est moyennement satisfaisant (0,62). Toutefois, il présente un score de sécurité (78%) élevé, alors que l’engagement civique (43%) est en dessous de la normale (50%).

Les autres indicateurs (équilibre travail-vie privée, bien être subjectif, logement, environnement et liens sociaux) sont moyennement satisfaisants car, allant de 51% (environnement) à 78% (équilibre travail-vie privée).

Le tableau 4 : résume la valeur de l'IQCV au niveau national et par région :

Rang	Régions	IQCV
1	Kankan	0,656
2	N'Zérékoré	0,642
3	Faranah	0,619
4	Conakry	0,618
	NATIONAL	0,615
5	Boké	0,603
6	Mamou	0,600
7	Kindia	0,600
8	Labé	0,599

Graphique 6 : Indicateur de qualité du cadre de vie na-



tional

Dimension 3 : ISSP (Indice synthétique de sortie de la pauvreté)

L'indice synthétique de sortie de la pauvreté (ISSP) a pour objectif de capter, parmi les populations en situation transitoire ou dans un état statique, celles qui sortent effectivement de la pauvreté.

Entre 2007 et 2012, la situation générale se présente dans le tableau 5 et graphique ci-dessous :

Région	Indice de transition	Indice de stabilité	ISSP	Ran g
Conakry	48,2	83,7	63,6	1er
Kankan	59,6	42,2	50,2	2e
Mamou	40,5	37,5	39	3e
Boké	45,1	31,5	37,7	4e
Faranah	40	28,4	33,7	5e
Kindia	51,3	13,6	26,4	6e
Labé	46,1	11,9	23,4	7e
Nzérékoré	47,9	9,1	20,8	8e
Guinée	47	43,6	45,2	

Graphique 7 : Indice synthétique de la pauvreté

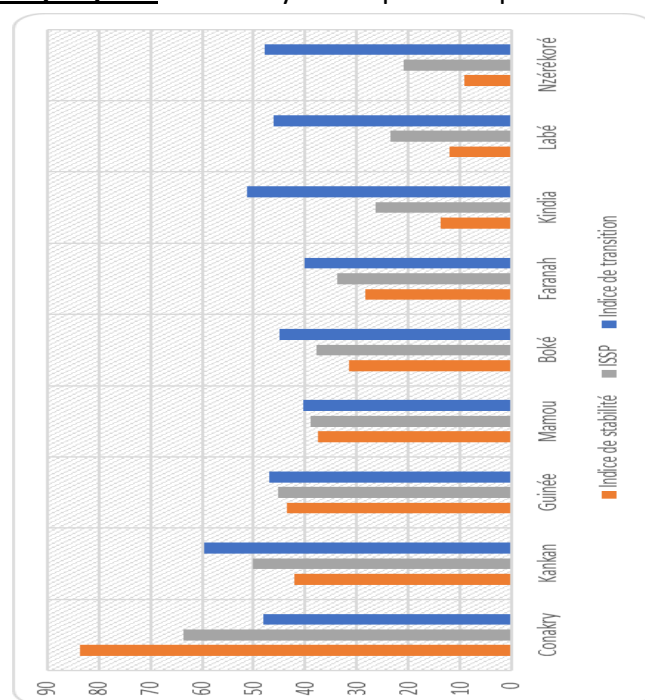


Tableau 5 : Indice de transition et de stabilité dans la pauvreté, Guinée 2007-2012

Graphique 7 : Indice synthétique de la pauvreté

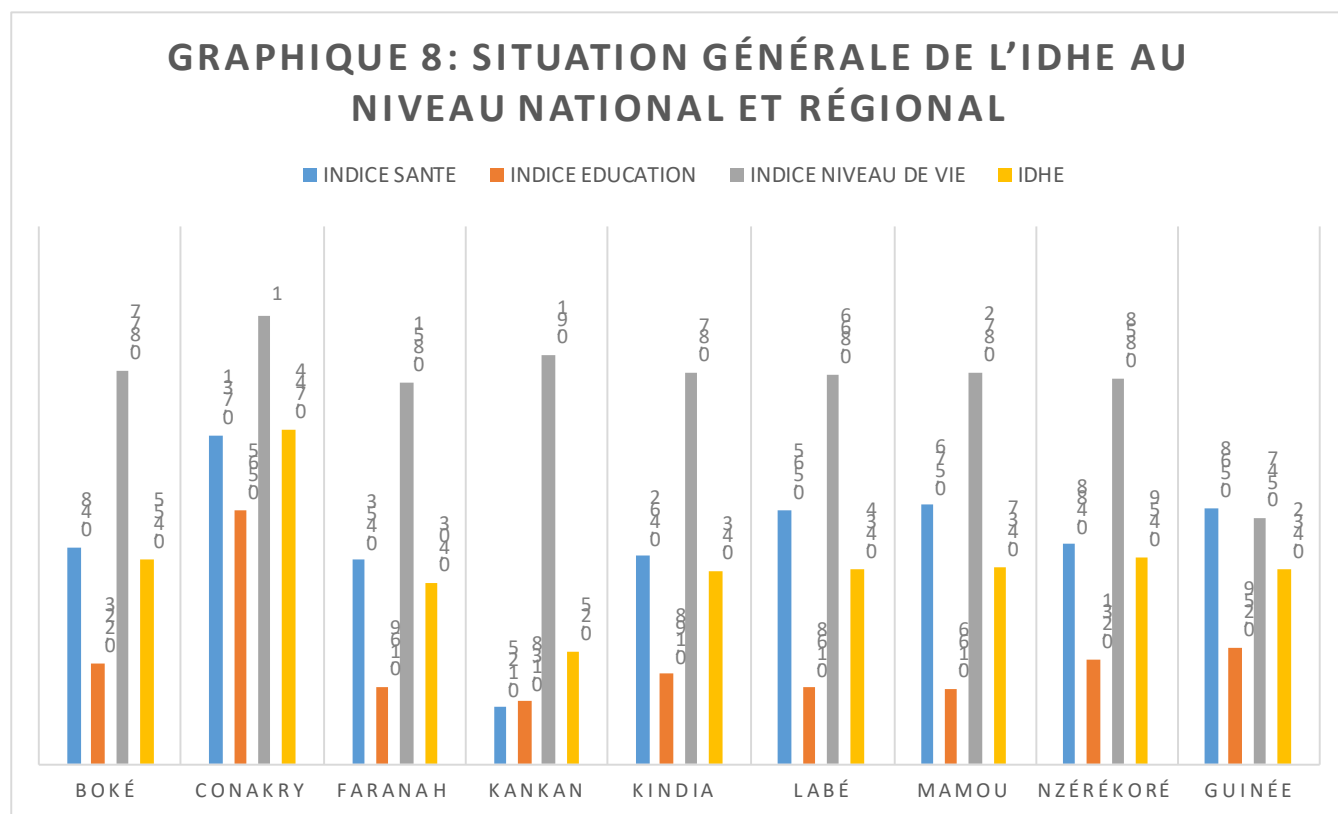
Dimension 4 : IDHE (Indice de Développement Humain Elargi)

L'indice de Développement Humain Elargi (IDHE) mesure le niveau de développement humain d'une

localité, tout en tenant compte de la durabilité ainsi que l'optimalité des ressources humaines. Cet indice est construit sur les indicateurs de la santé, de l'éducation et du niveau de vie.

Tableau 6 : Situation générale de l'IDHE au niveau national et régional

Régions	INDICE SANTE	INDICE EDUCATION	INDICE NIVEAU DE VIE	IDHE
Boké	0,480	0,223	0,877	0,455
Conakry	0,731	0,565	1,000	0,744
Faranah	0,453	0,169	0,851	0,403
Kankan	0,125	0,138	0,910	0,250
Kindia	0,462	0,198	0,870	0,430
Labé	0,565	0,168	0,866	0,434
Mamou	0,576	0,166	0,872	0,437
Nzérékoré	0,488	0,231	0,858	0,459
Guinée	0,568	0,259	0,547	0,432

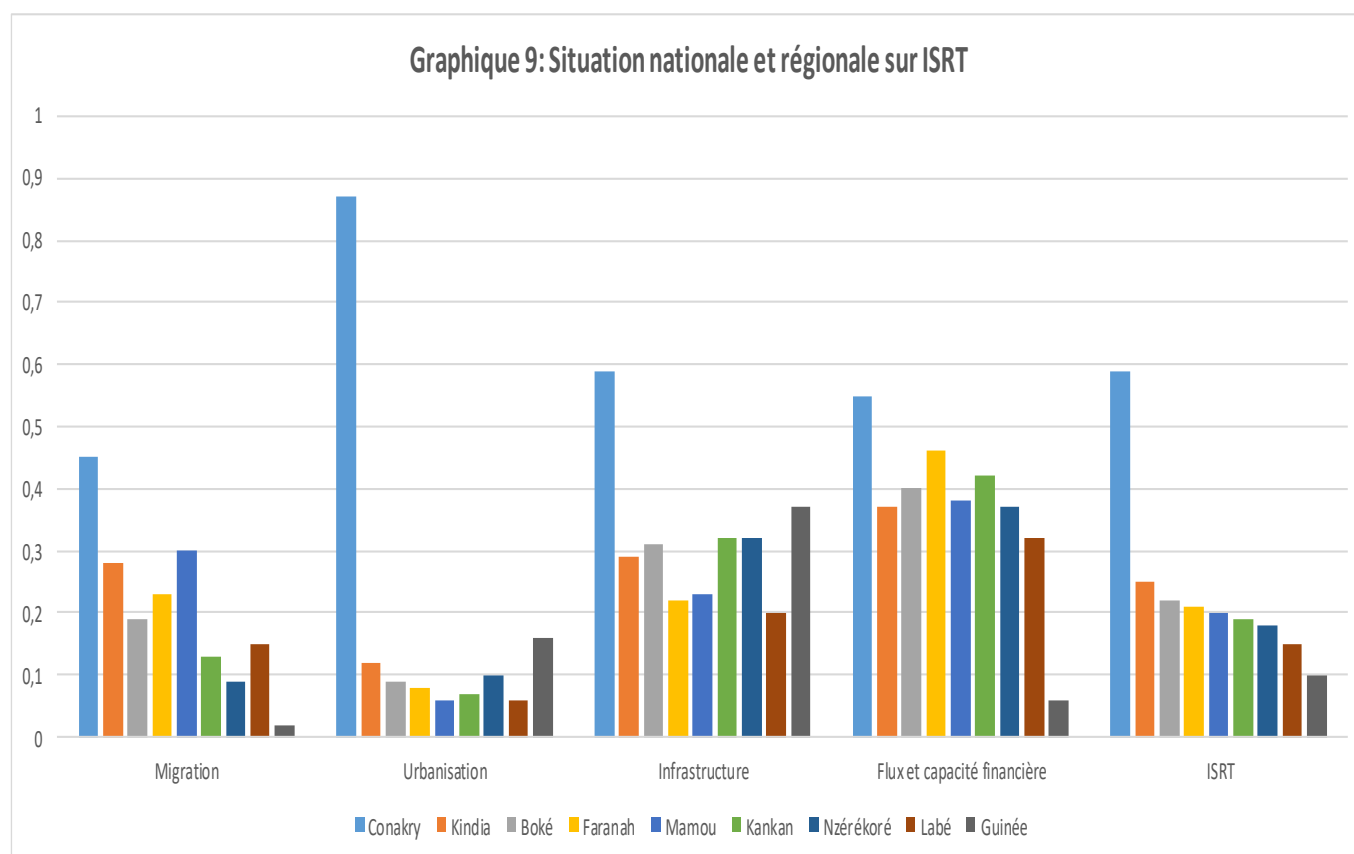


Dimension 5 : ISRT (Indice Synthétique Réseaux et Territoires)

La dimension réseaux et territoire étudie la mobilité territoriale en décrivant l'attractivité des zones, la migration humaine, les flux financiers et de biens et services, ainsi que la répartition des infrastructures d'un territoire donné.

Tableau 7 : Situation nationale et régionale sur la migration, l'urbanisation, l'infrastructure de base et le flux/capacité financière

Région	Indice				
	Migration	Urbanisation	Infrastructure de base	Flux et capacité financière	ISRT
Conakry	0,45	0,87	0,59	0,55	0,59
Kindia	0,28	0,12	0,29	0,37	0,25
Boké	0,19	0,09	0,31	0,40	0,22
Faranah	0,23	0,08	0,22	0,46	0,21
Mamou	0,30	0,06	0,23	0,38	0,20
Kankan	0,13	0,07	0,32	0,42	0,19
Nzérékoré	0,09	0,10	0,32	0,37	0,18
Labé	0,15	0,06	0,20	0,32	0,15
Guinée	0,02	0,16	0,37	0,06	0,10

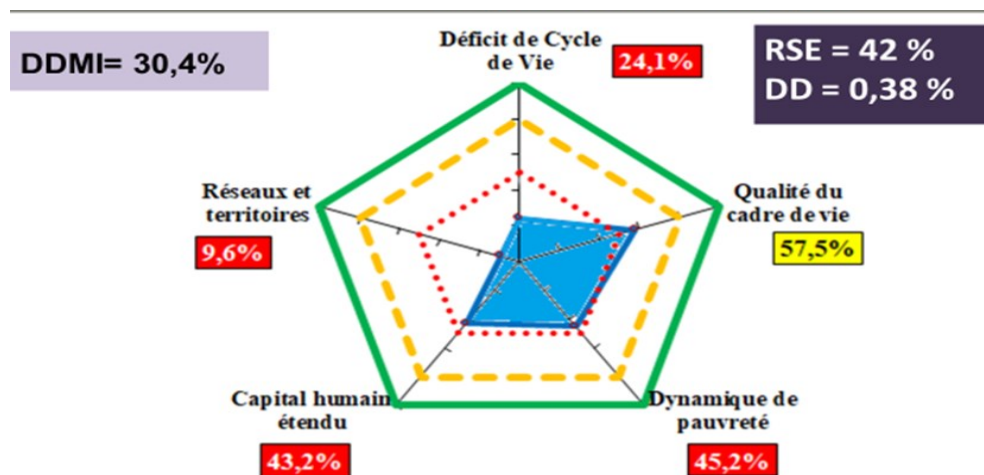


L'indice synthétique de suivi de Dividende Démographique (I2S2D/DDMI)

Cet indice se définit comme la moyenne géométrique des cinq (5) indices dimensionnels de l'ONDD. Le Tableau résume les valeurs des Indices au niveau national et Régional suivant:

Régions	DDMI	ICDE	IQCV	ISSP	IDHE	ISRT
Conakry	54,8	30,1	58,3	63,6	74,4	59,4
Faranah	40,3	67,2	55,9	33,7	40,3	21,0
Nzérékoré	39,8	100	57,9	20,8	45,9	18,0
Boké	33,6	21,1	54,9	37,7	45,5	21,6
Kankan	30,1	17,0	60,7	50,2	25,0	19,0
Labé	13,1	0,45	55,0	23,4	43,4	15,5
Mamou	8,4	0,02	54,5	39,0	43,7	20,1
Kindia	7,3	0,01	58,2	26,4	43,0	24,7
Guinée	30,4	24,1	57,5	45,2	43,2	9,6

La figure ci-dessous représente les résultats, l'interprétation et l'implication politique des indices des cinq (5) Dimensions de l'ONDD.



Il ressort de cette figure que les dimensions : Déficit de Cycle de vie (24,1%), Réseaux et territoires (9,6%), Capital humain étendu (43,3%) et Dynamique de pauvreté (45,2%) sont au-dessous de la moyenne 50 %. Le pays n'exploite pas le Dividende Démographique (DD) et nécessitent de gros investissements stratégiques dans les secteurs de l'éducation, de la santé tout en améliorant la gouvernance. Par contre, la qualité du cadre de vie (57,5%) est moyennement satisfaisant mais le pays exploite faiblement le DD, des investissements visant l'amélioration de la qualité de l'eau et toutes les autres mesures liées à l'hygiène et à l'assainissement et l'inclusion socioéconomique sont nécessaires pour maintenir cette tendance. En définitive, l'indice synthétique de suivi du dividende démographique (I2S2D/DDMI) (30,4%) est en dessous des moyenne et très loin d'être au vert.

Pour relever les défis, l'Etat a besoin d'orienter les investissements vers les secteurs de la santé, de l'éducation, la planification familiale, l'emploi et la bonne gouvernance qui sont des points critiques pour tirer pleinement profit du premier dividende démographique. La capture du dividende démographique requiert des investissements dans le capital humain et la mise en œuvre des politiques économiques saines.

DIRECTION
NATIONALE
POPULATION ET
DEVELOPPEMENT

SLOGAN

« Population sujet et objet du
Développement »

Contacts

Tel: 00224 664204614/628581803

Email:

*Mohamed.sano@mplan.gov.gn/
sanomohamed60@gmail.com*

*Mamadoudian.diallo@mplan.gov.gn/
dilediallo@gmail.com*

DIRECTEUR NATIONAL

El Mohamed SANO

DIRECTEUR NATIONAL ADJOINT

M. Mamadou Dian Dilé DIALLO

EQUIPE DE RÉDACTION

M. Mamadou Dian Dilé DIALLO

Mme LUCAS Mariame SIDIBE

M. Namory Kamissoko

M. Oumar CHERIF

EQUIPE DE COLLECTE

M. Namory Kamissoko

M. Alpha Sy

M. Oumar CHERIF

M. Sandaly TOURE

Moussa Sanguiana DIALLO

M. Kerfala SANGARE

M. Amadou NIARE

MISE EN FORME

M. Amadou BAH

Réalisé avec l'appui technique et financier de :

